Mai 2014 | Numéro 14-3

Extrait de recherche

Délinquantes âgées

MOTS CLÉS : *délinquantes âgées, délinquantes, profil des délinquantes*

Ce que cela signifie

L'augmentation de la population de délinquantes âgées de 50 ans et plus met en évidence l'importance de tenir particulièrement compte de ce groupe de délinquantes. En outre, on a constaté que les infractions commises par les délinquantes âgées étaient plus diversifiées, que celles-ci présentaient des niveaux de risque plus élevés et des besoins plus grands au fil du temps, ce qui porte à croire que les changements au sein de cette population pourraient être pris en compte au moment d'élaborer des stratégies d'intervention et de gestion des cas. Des recherches continues dans ce domaine permettront de mieux comprendre les profils changeants des délinquantes âgées, de même que les différences qui existent entre elles et leurs homologues masculins placés sous la surveillance du Service correctionnel du Canada (SCC).

Ce que nous avons constaté

Nous avons d'abord examiné l'augmentation de la population de délinquants âgés. La proportion de délinquantes sous responsabilité fédérale âgées de 50 ans ou plus a doublé au fil des ans, passant de 5 % en 2002-2003 à 10 % en 2012-2013. Bien que le pourcentage de délinquants âgés au sein de la population de délinquants totale soit plus élevé chez les hommes que chez les femmes pour ces deux périodes de temps ciblés (8 % en 2002-2003 à 14 % en 2012-2013), le taux d'augmentation de la proportion de délinquants âgés était semblable dans les deux cas.

Nous avons ensuite examiné le profil des délinquantes âgées sous la garde du SCC en avril 2013. Il a été établi que près de la moitié d'entre elles (48 %) s'est vue imposer une première peine de ressort fédéral après l'âge de 50 ans; un autre tiers d'entre elles (32 %) purgeait également une première peine, qu'elles s'étaient toutefois vu imposer à un âge moins avancé, et avaient vieilli alors qu'elles étaient incarcérées. Cette répartition était semblable à celle constatée dans le profil antérieur des délinquantes âgées sous garde, qui avait été établi en 2008[1]; ce qui démontre que même si la population de délinquantes âgées augmente, le type de peines purgées par ces dernières ne change pas.

Cependant, d'autres caractéristiques de la population de délinquantes âgées ont changé. Contrairement à leurs homologues en 2008, les délinquantes âgées sous garde en 2013 étaient moins nombreuses à avoir été condamnées pour homicide ou tentative de meurtre, mais un plus grand nombre d'entre elles purgeaient une peine pour d'autres délits avec violence ou en matière de drogue.
Il a également été démontré que les délinquantes appartenant à la cohorte étudiée plus récemment présentaient des niveaux de risque plus élevés et des besoins plus grands, quoique l'importance des différences entre elles et leurs homologues en 2008 n'ait pu être clairement mesurée.

Finalement, nous avons établi une comparaison entre les délinquantes âgées sous garde en avril 2013 et leurs homologues masculins. De nombreuses différences ont été constatées. Par exemple, seulement 1 délinquante âgée sur 5 avait purgé auparavant une peine de ressort fédéral, alors que 45 % des délinquants âgés de sexe masculin s'étaient déjà vu imposer une telle peine par le passé. Les délinquantes étaient également beaucoup moins susceptibles d'être condamnées pour des infractions sexuelles et semblaient plus nombreuses à purger des peines pour des infractions en matière de drogue. Comparativement aux délinquants de sexe masculin, les délinquantes âgées présentaient des niveaux de risque moins élevés et des besoins moins grands.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

La population de délinquants âgés sous garde a connu une augmentation au cours des dernières décennies, tout comme celle de la population en général. La présente étude avait pour but d'examiner l'augmentation de la population de délinquantes âgées de plus de 50 ans au sein du SCC et de décrire brièvement cette population.

Ce que nous avons fait

Nous avons examiné les admissions dans les établissements fédéraux, qui ont eu lieu chaque année au cours des exercices 2002-2003 à 2012-2013. De plus, nous avons étudié plus avant le cas des 87 délinquantes âgées de 50 ans ou plus incarcérées dans un établissement correctionnel fédéral en avril 2013, et avons pu établir une comparaison avec leurs homologues masculins (N = 3 030), à partir des données contenues dans la base de données administrative du SCC.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la Direction de la recherche par courriel ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter le site internet pour une liste complète des publications de recherche.

Préparé par : Renée Gobeil

[1] Greiner, L. et K. Allenby. (2010). *Profil descriptif des délinquantes âgées* (rapport R-229). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.